

Toute affection ou symptôme doit être signalé-e, en particulier :

- une maladie du sang ou une lésion cancéreuse ;
- une maladie infectieuse, une récente manifestation de fièvre ou une infection cutanée ;
- un diabète, un traitement contre l'hypertension artérielle ou lié à une maladie cardio-vasculaire ;
- un traitement anticoagulant ou fluidifiant du sang ;
- des allergies ou une propension à faire des malaises ;
- une grossesse ou un allaitement.

À l'exception d'une infection, d'une maladie du sang ou d'une lésion cancéreuse évolutive, ces situations ne constituent pas une contre-indication au traitement. Toutefois, elles nécessitent parfois des précautions supplémentaires ou une surveillance plus particulière de la part de l'équipe soignante.

Quelles sont les éventuelles complications ?

On ne constate chez le patient aucun effet secondaire notable. Le traitement par PRP induit rarement des complications. Le plasma riche en plaquettes est issu du sang du patient. Par conséquent, il ne présente aucun risque de rejet ou d'allergie. Le point de ponction peut rester douloureux pendant quelques heures, voire quelques jours. La douleur s'estompe spontanément ou après la prise d'un antidouleur de type paracétamol. Le patient doit éviter les anti-inflammatoires pendant les deux semaines qui suivent l'injection. Au besoin, de la glace peut être appliquée sur la région douloureuse. Il est recommandé d'observer un repos relatif durant les 24 heures qui suivent le traitement.

Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour - Ne pas jeter sur la voie publique - Janvier 2021.



PRP (Plasma Riche en Plaquettes)

Thérapie régénératrice par injection de facteurs de croissance

EpiCURA
mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



EpiCURA
mon hôpital

Qu'est-ce que le PRP ?

Le PRP ou plasma riche en plaquettes provient exclusivement du sang du patient. Il est constitué de facteurs de croissance concentrés, dont l'action sur le processus de cicatrisation est scientifiquement prouvée. Les extraits plaquettaires sont utilisés depuis les années 90 pour leurs vertus cicatrisantes, particulièrement en orthopédie et en chirurgie réparatrice.



En quoi consiste la régénération cellulaire / bio-stimulation par PRP ?

Le traitement par PRP consiste à effectuer une prise de sang sur le patient et à injecter à ce dernier son propre sérum enrichi en plaquettes. Le PRP agit comme un produit de comblement, de régénération et de bio-stimulation.

Le procédé est naturel et 100% biocompatible. Il assure la régénération cellulaire de la zone traitée. Le traitement par PRP convient particulièrement aux personnes qui, par principe ou suite à des réactions, ne tolèrent pas les produits étrangers.

Que traite-t-on avec le PRP ?

Les injections de PRP peuvent soulager les tendons en souffrance, quelle que soit leur localisation (coudes, épaules, talons, hanches, genoux). Le traitement par PRP peut également être administré dans le cas de lésions musculaires et, plus rarement, dans le cadre de la guérison des articulations arthrosiques.

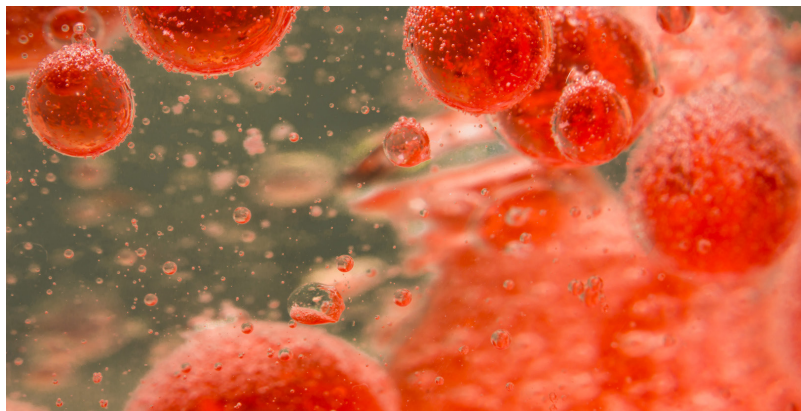
Le traitement par PRP évite le recours à des procédés plus agressifs (médicaments, chirurgie), tout en favorisant un retour au fonctionnement normal de la zone concernée.

Comment se déroule une injection de PRP ?

La préparation du traitement se déroule devant le patient. Le spécialiste effectue une prise de sang et place le liquide prélevé dans une centrifugeuse. Le PRP est isolé par un système de double seringue stérile à usage unique. Aucun produit ou liquide autre que le sang du patient n'intervient dans le processus. Le PRP est ensuite injecté dans la zone à traiter, préalablement désinfectée.

Le traitement se déroule dans le cabinet médical et n'induit pas d'hospitalisation. L'utilisation d'un anesthésique local n'est pas systématique. Dans quelques rares cas, le repérage de la zone à traiter nécessite un contrôle simultané échographique.

Pour une efficacité optimale et sur conseil du spécialiste, l'injection de PRP peut être renouvelée deux ou trois fois, à une semaine d'intervalle.



Comment se préparer au traitement ?

Dans les 24 heures précédant le traitement, le patient doit boire au moins 1,5 litre d'eau. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.